



Compte rendu du Conseil municipal du 23 juillet 2020

Membres Présents : Avérous Grégory, Cassagnaud Philippe, Cavaillés Claudine, Estéveny Marie, Fabre Sabrina, Gras Jérôme, Jarlan Emilie, Martin Hervé, Oustric Olivier, Palous Joël, Préget Isabelle, Serna Geraldine, Wilzer Vincent

Absents : Andral Patrick pouvoir à Oustric Olivier, Goubault Emilie pouvoir à Wilzer Vincent,

Madame Estéveny Marie est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 23 juillet 2020 à 20h30 à la mairie de Dénat sur convocation de Monsieur le maire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2020
- Approbation du compte de gestion 2019
- Approbation du compte administratif 2019
- Vote du budget primitif 2020
- Désignation des délégués du CCID
- Désignation des délégués de la commission de contrôle des listes électorales
- Élection des représentants du pôle funéraire public de l'Albigeois
- Validation de la rue du lotissement des Mûriers
- Sens de circulation de la rue des remparts
- Changement de lieu pour l'entrée et la sortie de l'école
- Recensement : Dotation aux agents recenseurs
- Élection des délégués du SDET
- Élection des délégués de la commission appel d'offres
- Abri bus village
- Organisation de la fête du village
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2020 :

Le compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion 2019 :

Monsieur le maire présente le compte de gestion qui correspond et est cohérent avec le compte administratif.

Le compte de gestion est soumis au vote. Monsieur le maire ne participe pas au vote.

Le compte de gestion 2019 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2019 :

Monsieur le maire présente le compte administratif 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2020 :

Monsieur le maire présente le budget primitif.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 430 407,91 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 406 014,88 €

Après avoir détaillé le contenu du budget, les conseillers municipaux votent et approuvent à l'unanimité le budget primitif 2020.

Désignation des délégués du CCID :

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal doit dresser une liste de vingt-quatre contribuables.

Cette liste qui sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques afin que six commissaires titulaires et six commissaires suppléants soient désignés pour la Commission Communale des Impôts Direct (CCID).

Après délibération, les listes suivantes sont établies :

Avérous Grégory	Estéveny Marie	Gras Jérôme	Préget Isabelle
Palous Joël	Jarlan Emilie	Martin Hervé	Cassagnaud Philippe
Fabre Sabrina	Cavaillés Claudine	Wilzer Vincent	Serna Géraldine
Andral Patrick	Goubault Emilie	Gineste Francis	Flottard Bernard
Mazel Sylvie	Cahuzac Nicole	Artuso Séverine	Cabrolier Martine
Ramirez Christophe	Barthe Marie-Josée	Moretto Lydia	Huchédé Claude

Désignation des délégués à la commission de contrôle des listes électorales :

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu de désigner deux conseillers municipaux, deux délégués du préfet et deux délégués du procureur de la République.

Ont été élus à l'unanimité :

Conseiller municipal titulaire : Sabrina Fabre

Délégués du préfet : Patrice Grisel

Délégués du Président du tribunal judiciaire : Nelly Saura

Conseiller municipal suppléant : Claudine Cavaillès

Élection du responsable au Pôle funéraire de l'Albigeois :

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il faut élire un responsable au Pôle Funéraire Public de l'Albigeois. Monsieur Grégory Avérous propose sa candidature.

Après le vote des conseillers municipaux, Monsieur Avérous est élu à l'unanimité.

Proposition de nom pour la rue du lotissement des mûriers :

La poste a demandé à la municipalité de nommer les rues du village.

La proposition de nommer la rue du lotissement des Mûriers « Impasse des Mûriers » est adoptée à l'unanimité.

Sens de circulation de la rue des Remparts :

Après discussions, Monsieur le maire propose de changer le sens de circulation de la rue des Remparts. Il propose aux conseillers la création d'un sens unique à savoir : à l'entrée du village, tourne à gauche vers l'épicerie. Il précise que ce sens est imposé par le gestionnaire des transports scolaires.

Après délibération, les conseillers donnent un avis favorable à l'unanimité.

Changement du lieu de l'entrée et de la sortie de l'école :

Monsieur le maire propose aux conseillers de changer le lieu d'entrée et de sortie de l'école. Il propose qu'elle s'effectue au portillon entre la mairie et l'église à compter du 1^{er} septembre 2020. Avis favorable du conseil municipal.

Recensement : dotation au coordonnateur et aux agents recenseurs :

Monsieur le maire informe les conseillers que deux agents ont effectué le recensement de la population en 2020. Il s'agit de Carine Vigné qui était également coordonnateur, et Nathalie Manzano. La somme versée par l'INSEE à la mairie pour le travail effectué est de 1491 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer l'indemnité de l'agent coordonnateur Carine Vigné à 200 €, et de calculer l'indemnité des agents recenseurs en fonction du nombre de logement recensés dont la valeur est déterminée à 3,33 €.

Madame Manzano percevra la somme 594 € pour 178 logements visités et Madame Carine Vigné percevra la somme de 697 € pour 209 logements visités.

Avis favorable du conseil municipal.

Election des délégués du SDET :

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il faut élire deux délégués au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET). Monsieur le maire et Isabelle Préget présentent leur candidature.

Après le vote des conseillers, ils sont élus à l'unanimité.

Election des délégués de la commission appel d'offres :

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il faut élire trois titulaires et trois suppléants pour la commission d'appel d'offres.

Après le vote, les trois titulaires élus à l'unanimité sont : Grégory Avérous, Jérôme Gras et Isabelle Préget.

Les trois suppléants élus à l'unanimité sont : Patrick Andral, Sabrina Fabre et Vincent Wilzer.

Abri bus du village :

Suite à la création du sens unique sur la rue des Remparts et à la demande du gestionnaire des transports scolaires, Monsieur le maire propose de déplacer l'arrêt de bus de la salle des fêtes au « puits pointu ».

Les conseillers sont pour à l'unanimité.

Organisation de la fête du village :

Après débat sur la possibilité d'organiser cette année la fête du village avec les contraintes liées à l'épidémie de la Covid-19, les conseillers décident à l'unanimité d'annuler la fête.

Questions diverses :

Le maire informe les conseillers que la Préfecture a demandé le retrait de la délégation voirie qui lui a été consentie par délibération au motif que la compétence est transférée à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Monsieur le maire informe les conseillers que des travaux d'assainissement sont à envisager au Cloutas. Il précise que le chemin privé d'accès et la bande d'accès entre les deux maisons au Cloutas sont la propriété de Mme Baïsse. Il propose d'appeler cette dernière pour lui faire une proposition d'achat au nom de la commune. Ces terrains seront ensuite vendus à un lotisseur afin qu'il puisse entreprendre des travaux d'assainissement.

Monsieur le maire informe les conseillers que les propriétaires de lieux d'hébergement touristiques sont assujettis à la taxe de séjour. Il leur précise qu'un courrier sera envoyé aux propriétaires en fin d'année afin de régulariser l'année écoulée.

Monsieur le maire informe les conseillers que quatre enfants se sont inscrits au conservatoire et que la municipalité participe à hauteur de 235,25 € par enfant. La municipalité refacture aux familles conformément à la délibération prise précédemment.

Monsieur le maire informe que Monsieur le directeur de l'école souhaiterait que les deux salles du haut soient équipées d'enceintes sonores et que l'école soit équipée de sept tablettes supplémentaires. Les conseillers sont également informés que les câbles HDMI de l'école s'usent parce qu'ils traînent par terre. Un devis d'un montant total de 2283 € HT a été reçu pour toutes ces demandes. Les conseillers demandent à ce que d'autres devis soient demandés afin de pouvoir faire des comparaisons.

Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 23h20.